

**AVIS DE CHARGE A POURVOIR**  
(CORRESPONDANT A 2/10 DE TEMPS PLEIN)

**Domaine : Art de bâtir et urbanisme**  
**Discipline : Architecture**

Une charge de cours, correspondant à 2/10 de temps plein, est ouverte par appel aux membres de la Faculté d'architecture de l'ULB, tous cadres d'extinction confondus, dans le cadre de leur charge actuelle ou par extension de charge (exclusivement cadre Horta). Le cas échéant, l'extension est réalisée au niveau correspondant au statut du candidat retenu.

Cette charge est ouverte à partir du 01/10/2018.

Le poste vise l'encadrement des cours :

- CNST-P1007 Matériaux et construction 1 : formes et matières - Guy ADANT (coordonnateur), Catherine BAUDE, Carine JACQUES, Jean-Marc STERNO, Frédéric WIRINGER - 5 crédits (Cours magistral:42h, Travaux pratiques:18h) partim Travaux pratiques:15h
- CNST-P2008 Structures 2 : fonctionnement des structures courantes - Denis DELPIRE (coordonnateur), Sylvie BURGEON, Carine JACQUES, Gérard VAN GOOLEN, Thomas VILQUIN - 5 crédits (Cours magistral:30h, Exercices dirigés:12h, Travaux pratiques:18h) partim Travaux pratiques : 15h

et plus précisément l'apprentissage de l'architecture par la pratique et l'expérimentation, au départ de la matière et de la structure.

Pour rappel, une charge d'enseignement :

- implique, entre autres, la participation aux activités générales de la faculté (examens, délibérations et suivi de travaux de fin d'études).
- permet, entre autres, la participation à la vie facultaire et à l'externalisation de la faculté.

**Titres requis :**

Le/la candidat.e doit être détenteur/trice d'un diplôme de Master en Architecture (ou équivalent).

**Profil attendu :**

- vous connaissez et, mieux encore, vous pratiquez le projet d'architecture ;
- vous avez une expérience utile d'enseignement de l'architecture en lien avec les cours précités ;
- vous avez en plus participé à des jurys d'architecture ;
- vous avez éventuellement une expérience internationale ;

## Dossier de candidature

- une lettre de motivation – 2 A4 maximum en relation avec les enseignements à pourvoir

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Décanat de la Faculté ([doyen.archi@ulb.ac.be](mailto:doyen.archi@ulb.ac.be)) ainsi qu'à Madame Nadine Germeau ([spes@admin.ulb.ac.be](mailto:spes@admin.ulb.ac.be)) et à Madame Françoise Gilot, Directrice de l'administration facultaire à l'adresse [Francoise.Gilot@ulb.ac.be](mailto:Francoise.Gilot@ulb.ac.be).

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 25 mai 2018.

n° de vacance : 2018/ARCHI 004